



Procès-verbal de la **session régulière** de St-Félix-de-Dalquier, tenue à la salle de délibération le **11 mai 2015** sous la présidence de M. le Maire, Raymond Carignan, à laquelle est formé le conseil municipal suivant : MM. les conseillers, Jacques Larochelle, Fernand Dion, Mario Inkel, Mikaël Grégoire, André Lévesque et Robert Blais. Est également présent, M. Richard Michaud, Directeur général/ Secrétaire-trésorier.

1. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
3. COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS 04/12
4. CORRESPONDANCE
5. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC
6. URBANISME
 - 6.1 OFFRE DE SERVICE POUR MODIFIER LES RÈGLEMENTS D'URBANISME
7. COMMISSION DES LOISIRS
 - 7.1 DÉSHUMIDIFICATEUR POUR LE COMPLEXE SPORTIF
 - 7.2 SOUMISSION POUR UNE STRUCTURE POUR LE DÉSHUMIDIFICATEUR
 - 7.3 SOUMISSION POUR LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DU DÉSHUMIDIFICATEUR
 - 7.4 PATINOIRE EN SAISON ESTIVALE
8. ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ÉTÉ 2015
9. PROJET STRUCTURANT DE LA CAISSE DES JARDINS D'AMOS
10. LAVE-YEUX – USINE DE PURIFICATION DE L'EAU POTABLE
11. SYSTÈME DE COMMUNICATION POUR LE COMPLEXE
12. VACANCES DES EMPLOYÉS
13. COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL (C.R.T.) – AVIS D'AUDIENCE
14. PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) – ÉTÉ 2015
15. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014
16. SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014
17. DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION
18. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'O.M.H. DE ST-FÉLIX POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014
19. OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE – FIN D'EMPLOI
20. VARIA
 - 20.1 O.M.H. – DIMINUTION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT
21. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLICS
22. LEVÉE DE LA SESSION

-
1. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

80-05-15 Adoption du procès-verbal

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Mario Inkel, il est résolu que les procès-verbaux en date du 13-04-15 et du 27-04-15 soient acceptés tel que présentés en se dispensant de la lecture.

3. COMPTES À PAYER ET ÉTAT DES RÉSULTATS 04/12

81-05-15 Approbation des comptes à payer

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Mario Inkel, il est résolu que les comptes à payer soient payés et acceptés tel que décrits ci-dessous.

<u>No</u>	<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
115	Hydro-Québec	Lagunes	180,96 \$
116	Ville d'Amos	Écocentre, LET mars	3 118,24 \$
117	Réal Fauteux	Déneigement janv.-mars	652,50 \$
118	Hydro-Québec	Caisse, dégrillage, salles, CLSC	3 675,63 \$
119	Télébec	Garage, aqueduc et salle	309,93 \$
120	Bell Mobilité	Cellulaires	156,17 \$
121	Revenu Québec	DAS avril 2015	6 105,55 \$
122	ADRC	DAS avril 2015	2 724,72 \$
124	FQM	Messagerie janv.-mars	103,40 \$
125	Richard Antony	Remplacement boîte aux lettres	128,79 \$
126	Société canadienne des postes	Frais de poste	55,88 \$
127	Entrepôt de prod. de bureau	Fourniture bureau	181,66 \$
128	Dicom	Messagerie	22,56 \$
129	Christian Dubé	Déneigement fossé	310,43 \$
130	Prod. Industriels Fraser	Niveleuse	633,60 \$
131	Sam entretien	Entretien	252,94 \$
132	Transport SLM Pomerleau	Dégel, rue Brillant, déchargement	1 839,60 \$
134	Distribution Sogitex	Aqueduc	431,16 \$
135	Usinage Serge Roy	Dégel	80,48 \$
136	Zip Lignes	Panneaux	40,82 \$
137	Location Lauzon	Dégel	635,38 \$
138	Pétroles JC Trudel	Diesel, huile à chauffage	1 126,06 \$
139	CLL Service	Pièces	20,93 \$
140	M & M Nord-Ouest	Pièces	8,88 \$
141	Groupe BLP	Essence, salle	200,00 \$
142	Épicerie Carignan	Essence, salle	465,54 \$
143	PG Bilodeau	99-02, niveleuse	320,72 \$
144	PPH	Diésel	685,04 \$
145	Boutique Gyva	Fourniture bureau	702,28 \$
146	3097-2467 Qc Inc.	Travaux rangs 5-6, 7-8, déneigement	977,30 \$
147	Côté Alain	Ponceaux J. Leblond, A. Côté	1 195,74 \$
148	Bois Turcotte	Remplacement bac vert	91,96 \$
149	Atelier KGM	Niveleuse	105,13 \$
150	Plomberie G Roy	dégel, entrée eau	3 591,75 \$
151	Matériaux 3+2 Ltée	Complexe	165,33 \$
152	Traction Amos	Niveleuse, camionnette	449,22 \$
153	Sanimos	Récupération avril	795,24 \$
154	Multilab Direct	Eau potable	72,43 \$
155	Central Labrex	Bâtiments municipal et complexe	502,90 \$
156	Picard Clément	Remplacement boîte aux lettres	22,98 \$
		Honoraires professionnels	6 551,33 \$
	Rémunération		
	Employés		14 788,71 \$
	Conseil municipal		1 331,46 \$
		Total	55 811,33 \$
	<i>Légende : 98-05: Volvo</i>	<i>99-02: Freighliner</i>	<i>10-07: Inter</i>

Le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé les états comparatifs pour les fonds d'administration et d'investissement.

4. CORRESPONDANCE

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

Demande à la municipalité d'adopter une motion demandant au gouvernement du Québec la révision de la Loi sur le tabac et par cette motion exprimer son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme et inviter le gouvernement à considérer les objectifs de la campagne 10% dans 10 ans (*étendre l'interdiction de fumer dans les bars et restaurants aux terrasses et patios extérieurs; étendre l'interdiction de fumer aux terrains de jeux pour enfants; interdire de fumer dans les parcs et les plages; interdire la cigarette électronique dans les lieux où le tabac est interdit*).

5. PÉRIODE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLIC

6. URBANISME

6.1 OFFRE DE SERVICE POUR MODIFIER LES RÈGLEMENTS D'URBANISME

[82-05-15](#)

[Offre de service pour modifier les règlements d'urbanisme](#)

Attendu que la M.R.C. D'Abitibi va émettre les certificats de conformités de nos règlements d'urbanisme au cours des prochains jours, mais qu'il y a des modifications à effectuer;

Attendu que M. André Labbé a transmis un courriel mentionnant que le coût approximatif pour modifier nos règlements serait de 600 \$;

Sur proposition de M. le conseiller Robert Blais, appuyé par M. le conseiller Jacques Larochelle et résolu unanimement de mandater M. André Labbé pour effectuer la modification des règlements d'urbanismes.

7. COMMISSION DES LOISIRS

7.1 DÉSHUMIDIFICATEUR POUR LE COMPLEXE SPORTIF

Le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne aux membres du conseil que l'équipement coûtera 24 985 \$ taxes incluses et qu'elle arrivera vers le 20 mai prochain.

7.2 SOUMISSION POUR UNE STRUCTURE POUR LE DÉSHUMIDIFICATEUR

[83-05-15](#)

[Soumission pour une structure pour le déshumidificateur](#)

Attendu que la municipalité a acquis un déshumidificateur et que ce dernier doit être installé en hauteur;

Attendu que la municipalité peut installer l'équipement sur la galerie, mais avec cet emplacement, les conduits d'évacuation auront une longueur approximative de 6.096 m (20'), et qu'avec la longueur de ces conduits, l'efficacité de l'équipement ne serait pas au maximum;

Attendu que le directeur général et secrétaire-trésorier a demandé à Ferabi ainsi qu'à la Ferblanterie Lionel Bertrand des soumissions pour la fabrication d'une plate-forme surélevée de 5.4864 m (18') et ayant une profondeur et une largeur de 3.048 m (10');

Plate-forme de 5.4864 m (18') de haut	Montant
Ferabi	7 315 \$
Ferblanterie Lionel Bertrand	9 800 \$

Sur proposition de M. le conseiller Mikaël Grégoire, appuyé par M. le conseiller Robert Blais et résolu unanimement d'accepter la soumission de Ferabi.

Le vote est demandé

	Pour	Contre
Raymond Carignan		
Jacques Larochelle		X
Fernand Dion	X	
Mario Inkel	X	
Mikaël Grégoire	X	
André Lévesque	X	
Robert Blais	X	

La résolution est adoptée.

7.3 SOUMISSION POUR LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DU DÉSHUMIDIFICATEUR

84-05-15

Soumission pour le raccordement électrique du déshumidificateur

Attendu que la municipalité a acquis un déshumidificateur et que ce dernier doit être raccordé au panneau électrique;

Attendu que le directeur général et secrétaire-trésorier a demandé à Danny Lamoureux entrepreneur électricien une soumission pour ledit raccordement et que celle-ci est au montant de 1 640 \$;

Sur proposition de M. le conseiller Fernand Dion, appuyé par M. le conseiller Robert Blais et résolu unanimement d'accepter la soumission de Danny Lamoureux entrepreneur électricien.

Le vote est demandé

	Pour	Contre
Raymond Carignan		
Jacques Larochelle		X
Fernand Dion	X	
Mario Inkel	X	
Mikaël Grégoire	X	
André Lévesque	X	
Robert Blais	X	

La résolution est adoptée.

7.4 PATINOIRE EN SAISON ESTIVALE

Actuellement, il y a pour 161.50 heures de loué pour un montant de 20 127 \$. Advenant que notre projet serait accepté, sans modification, dans le cadre du pacte rural, nous aurions un bénéfice de 6 000 \$ pour la saison estivale. De plus, la communauté de Pikogan désire louer des heures de glace durant le mois d'août (approximativement 30 heures).

De plus, un groupe de joueurs (junior) désire louer en mai et juin. Également, Mme Jessica Fortier, entraîneuse de patinage artistique, mentionne qu'elle veut louer des heures de glace en août.

8. ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ÉTÉ 2015

85-05-15 Abat-poussière pour l'été 2015

Attendu que le directeur général et secrétaire-trésorier a publié le devis d'appel d'offres pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière sur le SEAO le 16 avril dernier;

Attendu que l'ouverture des soumissions avait lieu le 30 avril dernier et que les soumissions reçues sont conformes et se résument comme suit :

	Montant
Les entreprises Bourget inc	27 600 \$
Marcel Baril ltée	19 140 \$

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque appuyé par M. le conseiller Jacques Larochelle et résolu unanimement d'accepter la soumission de Marcel Baril ltée au coût de 19 140 \$.

9. PROJET STRUCTURANT DE LA CAISSE DES JARDINS D'AMOS

Mme Gisèle Girard mentionne aux membres du conseil qu'il y a la présence d'un coffre-fort gigantesque et très pesant.

10. LAVE-YEUX - USINE DE PURIFICATION DE L'EAU POTABLE

86-05-15 Lave-yeux – usine de purification de l'eau potable

Attendu que les lave-yeux proposés lors de la session précédente ne répondent pas aux critères, car ils possèdent un débit constant d'uniquement 15 minutes au lieu de 30 minutes ;

Attendu que les lave-yeux proposés lors de la session précédente ne respectent pas la norme Z358.1-2009 de l'ANSI;

Attendu que Plomberie Jack Langlois a déposé une offre de service au coût de 2 686 \$ pour la fourniture et l'installation d'un lave-yeux conforme;

Sur proposition de M. le conseiller Robert Blais, appuyé par M. le conseiller Jacques Larochelle et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Plomberie Jack Langlois.

11. SYSTÈME DE COMMUNICATION POUR LE COMPLEXE

Reporté à une réunion ultérieure.

12. VACANCES DES EMPLOYÉS

87-05-15 Vacances employés

Attendu que la municipalité a approuvé des semaines de vacances à des employés lors de la réunion régulière du mois d'avril (75-04-15), mais qu'il manquait les semaines de congé de certains employés;

Il est proposé par M. le conseiller Mikaël Grégoire, appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu ce qui suit :

Que la résolution 75-04-15 soit abrogée et remplacée la suivante;

Que les dates pour les vacances des employés soient acceptées telles que décrites ci-dessous;

Employés	Années de service	Nombre de semaines de vacances permises	Date des vacances
Julie Rheault	24	5	6 au 31 juillet Reste 1 semaine
Richard Michaud	23	5	31 juillet au 20 août Reste 2 semaines
Daniel Lefebvre	14	3	26 juillet au 1 août 9 au 15 août 4 au 10 octobre
Claude Tardif	7	3	19 au 25 juillet 27 sept. au 03 octobre 1 au 7 novembre

13. COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL (C.R.T.) - AVIS D'AUDIENCE

88-05-15

Commission des relations de travail (C.R.T.) – avis d’audience

Attendu qu'il y aura une audience le 2 septembre prochain à Rouyn-Noranda concernant le dossier CM-2015-1618;

Attendu que la municipalité peut mandater un avocat pour défendre les intérêts de la municipalité ;

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Robert Blais et résolu unanimement de mandater un procureur pour défendre les intérêts de la municipalité.

14. PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM) - ÉTÉ 2015

89-05-15

Programme d'amélioration du réseau routier municipal

Attendu que la municipalité a beaucoup de travaux à effectuer sur son réseau routier;

Attendu que les travaux et frais inhérents admissibles sont les suivants :

- Tout ouvrage de terrassement, de gravelage, de rechargement ou de revêtement mécanisé de la chaussée;
- Tout remplacement ou construction de ponceaux de moins de 4.5 m de diamètre;
- Tout ouvrage destiné à l'amélioration de la sécurité des usagers de la route (glissière de sécurité, panneaux de signalisation, feux de circulation, marquage de chaussée (nouveau));
- Tout ouvrage de protection de la route ;
- Tout ouvrage de drainage ;
- Les travaux effectués en régie (salaire horaire du personnel ouvrier, frais d'utilisation de la machinerie, les matériaux utilisés).

Sur proposition de M. le conseiller Robert Blais appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu unanimement de demander une subvention dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal au montant de 40 000 \$ pour effectuer les travaux suivants :

Description	Voie publique	Coût
Rechargement MG-20	5e-et-6e Rang Est	6 000 \$
Rechargement MG-20	7e-et-8e Rang Est	6 000 \$
Amélioration du drainage	7e-et-8e Rang Ouest	5 000 \$
Remplacement de ponceaux	7e-et-8e Rang Ouest	4 000 \$
Rechargement MG-20	Rue Pomerleau	4 000 \$
Pluvial	Rue Pomerleau	6 000 \$
Remplacement de ponceaux	Rue Larochelle	4 000 \$
Amélioration de la sécurité	Signalisation	5 000 \$
		40 000 \$

15. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014

Le vérificateur de la municipalité M. Daniel Tétreault a déposé le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014. Celui-ci s'est conclu avec un surplus de fonctionnements à des fins fiscales de 12 477 \$.

Le surplus accumulé au 31 décembre 2014 était de 23 635 \$. De ce montant (8 052 \$) appartiens au fond général et 31 687 \$ aux services d'aqueduc et d'égout.

La dette à long terme au 31 décembre était de 1 508 165 \$. Le taux global de taxation pour l'année 2014 est de 1.5499 \$.

Sommaire des résultats à des fins fiscales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

	Budget	Réalisation
Revenus		
Fonctionnement	1 067 130	1 143 491
	1 067 130	1 143 491
Charges de fonctionnement	1 151 009	1 379 457
Excédent (déficit) de l'exercice	(83 879)	(235 966)
Amortissement des immobilisations	187 379	293 309
Remboursement de la dette à long terme	(122 000)	(121 932)
Affectation		
Activités d'investissement	(11 000)	(32 193)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	29 500	109 259
	18 500	248 443
Excédent (déficit) de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales	0	12 477

16. SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

90-05-15

Surplus accumulé au 31 décembre 2014

Attendu que le surplus accumulé est de 23 635 \$;

Attendu que l'état des résultats du service d'aqueduc et d'égout se résume comme suit :

Revenus	
Aqueduc	55 900 \$
Égout	26 750 \$
Prolongement de réseau	8 300 \$
	90 950 \$
Dépenses	
Purification & traitement d'eau potable	30 754 \$
Réseau de distribution de l'eau	21 059 \$
Traitement des eaux usées	7 983 \$
Réseau d'égout	17 419 \$
Règlement d'emprunt # 171	11 455 \$
	88 670 \$
Excédent (déficit) du service	2 280 \$

Attendu que le surplus accumulé appartenant au service d'aqueduc et d'égout est de 31 687 \$;

Surplus (déficit) accumulé au 31 décembre 2013	41 407 \$
Affectation à l'exercice	(12 000) \$
Excédent (déficit) de l'exercice	2 280 \$
Surplus accumulé au 31 décembre 2014	31 687 \$

Attendu que le surplus accumulé appartenant au fond général est de moins 8 052 \$;

Surplus (déficit) accumulé au 31 décembre 2013	97 258 \$
Affectation	(115 507) \$
Excédent (déficit) de l'exercice	10 197 \$
Surplus accumulé au 31 décembre 2014	(8 052) \$

Sur proposition de M. le conseiller André Lévesque, appuyé par M. le conseiller Mikaël Grégoire et résolu unanimement d'accepter la répartition du surplus accumulé tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier.

17. DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION

Le Directeur général & secrétaire trésorier a déposé les indicateurs de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, et ce, conformément aux exigences du MAMRO.

	2014	2013	2012
Sécurité publique			
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	0.0633	0.0640	0.0524
Transport routier			
Voirie municipale	4 692	5 271	4 637
Enlèvement de la neige	402	454	390
Hygiène du milieu			
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution			
Coût de distribution par km	10 076	6 468	6 228
Coût d'approvisionnement et traitement	0.72	0.70	0.70
Coût de distribution par mètre cube	0.45	0.42	0.40
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout			
Coût du traitement par mètre cube	0.33	0.35	0.35
Coût des réseaux par km	12 068	11 858	2 407
Déchets domestiques et assimilés			
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local	148.65	140.45	130.81
Collecte sélective de matières recyclables			
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	0.065 t	0.064 t	0.18 t
Taux annuel de diversion (%)	20.65	20.45	38.61
Aménagement, urbanisme et zonage			
Croissance des valeurs résidentielles imposable (%)	3.74	3.89	3.65
Pourcentage d'endettement			
Ressources humaines			
Coût de la formation/rémunération (%)	0.25	2.90	0.55
Nbre d'heures de formation rémunérées (hre)	0.70	20	3.1

18. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'O.M.H. DE ST-FÉLIX POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2014

91-05-15

Approbation des états financiers de l'O.M.H. St-Félix-de-Dalquier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014

Attendu que les états financiers de l'organisme peuvent se résumer comme suit :

	2014
Revenus	81 600 \$
Dépenses	
Administration	16 286 \$
Conciergerie et entretien	10 028 \$
Énergie, taxes, assurances et sinistres	11 013 \$
Remplacement, amélioration et modernisation	5 852 \$
Financement/contrepartie SHQ	37 939
Services à la clientèle	482 \$
Surplus (déficit)	0 \$
Contribution municipale à verser	486 \$
Contribution municipale totale	5 493 \$

Attendu que selon les états financiers, la municipalité aurait un montant à payer de 486 \$;

Sur proposition de M. le conseiller Robert Blais, appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu unanimement d'approuver les états financiers de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 et de payer le montant de 486 \$.

	Pour	Contre
Raymond Carignan		
Jacques Larochelle	X	
Fernand Dion		X
Mario Inkel		X
Mikaël Grégoire	X	
André Lévesque	X	
Robert Blais	X	

La résolution est adoptée.

19. OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE – FIN D'EMPLOI

92-05-15 Opérateur de machinerie lourde – fin d'emploi

Sur proposition de M. le conseiller Robert Blais, appuyé par M. le conseiller Fernand Dion et résolu unanimement d'accepter la lettre de démission de M. André Picard

20. VARIA

20.1 O.M.H. - DIMINUTION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

93-05-15 O.M.H. – Diminution des frais de déplacement

Attendu que les membres du conseil municipal croient que l'organisme pourrait diminuer les frais de déplacement et ainsi diminuer le déficit d'opération;

Sur proposition de M. le conseiller Fernand Dion, appuyé par M. le conseiller André Lévesque et résolu unanimement ce qui suit :

De demander à l'organisme de favoriser l'achat local (dans notre municipalité);

De diminuer les frais de déplacement.

21. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS ET PUBLICS

22. LEVÉE DE LA SESSION

La session est levée, il est 21h40.

Raymond Carignan
Maire

Richard Michaud
Directeur Général /Sec. Très.